

Le 26 janvier 2024

## Le point de vue de l'association ARCHEOLOGIE DE SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS



Archéologie Saint-Romain-de-Jalionas, association d'intérêt général constituée en 2001

Nos 89 membres sont issus du territoire national

Objectifs principaux :

- promouvoir les recherches portant sur l'histoire, le patrimoine et l'évolution des paysages du territoire de l'Isle Crémieu
- accompagner le déroulement du chantier archéologique du site du Vernai
- diffuser largement la connaissance historique du territoire auprès d'un public varié

Statuts du 4 février 2023.

Robert ROYET, Conservateur en chef du Patrimoine honoraire  
Elvyre ROYET, archéologue  
Présidente de l'association ARCHEO-SRJ

Contact : ARCHEO Saint Romain de Jalionas

Adresse : 52 rue du Stade  
38460 Saint-Romain-de-Jalionas

Tél : 07 83 61 55 06

Courriel :

[Archeologie.srj@mailto.com](mailto:Archeologie.srj@mailto.com)

Site Internet :

[archeologie-srj](http://archeologie-srj.com)

Le paysage actuel du bord du Rhône dans le secteur impacté par le projet de barrage offre un relief de plaine assez commun avec une succession de champs cultivés, de prés et de petits espaces boisés. Il est le lieu de promenades en famille à vélo ou à pied et conserve une quiétude et une ambiance toute particulière, très appréciées des habitants du territoire. Néanmoins cette image paisible et bucolique ne reflète pas vraiment l'activité intense qu'a connue le Rhône en ces lieux pendant des millénaires. Ici ce sont côtoyés voies de communication très fréquentées, gués d'importance majeure, nombreux ports d'embarquement témoins de commerce et d'échanges, habitats et artisanat variés, espaces cultuels et funéraires de renommée nationale. Toute une vie aujourd'hui conservée dans les entrailles du sol qui témoigne de la très grande attractivité du secteur et conduit à restituer un patrimoine archéologique beaucoup plus important qu'il n'y paraît au premier abord.

Le projet Rhônenergia met en grand péril les remarquables vestiges des berges du fleuve qu'il conviendrait plutôt de préserver avec soin pour les générations futures.



Le bord du fleuve rive gauche au lieu-dit du Peillard à Saint-Romain-de-Jalionas

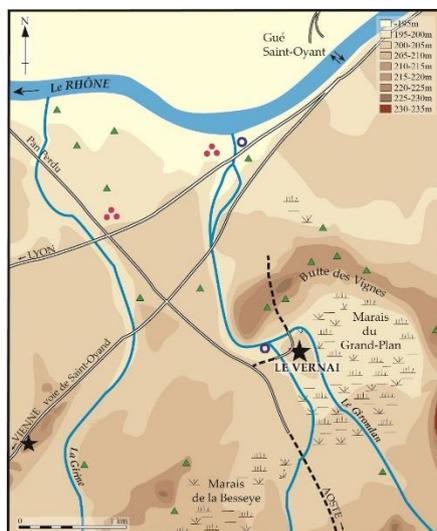
## UN PATRIMOINE HISTORIQUE EN DANGER

Le tronçon du Rhône affecté par ce projet de barrage présente, sur ses deux rives, un intérêt archéologique et patrimonial exceptionnel dont l'importance est reconnue par des découvertes et recherches qui se succèdent depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

### 1 Un secteur qui renferme un patrimoine particulièrement remarquable

Il faut tout d'abord rappeler la situation tout à fait exceptionnelle de ce secteur : le Rhône fut de tout temps une artère essentielle de circulation, de contacts et d'échanges entre le monde méditerranéen et les peuples d'Europe Centrale.

Ce tronçon du fleuve encore très largement sauvage reste le dernier témoin de cet axe de passage majeur et particulièrement fréquenté notamment au cours de la Préhistoire et de l'Antiquité. Ses berges gardent encore les traces des nombreuses activités liées à ce trafic fluvial et routier de grande intensité : voies, ponts, ports, gués, espaces d'embarquement et de débarquement...



Carte de localisation des voies (R ROYET)

Situé au pied de l'Isle-Crémieu, ce petit territoire est le point de convergence de deux axes de circulation et de commerce majeurs : En premier lieu, la grande voie reliant le monde méditerranéen au monde celtique qui suit le Rhône jusqu'à Vienne où il s'en détache pour obliquer et traverser le fleuve à Saint-Romain. Cette artère fut l'axe de circulation et de commerce le plus important de l'Europe occidentale.

En second lieu, arrive en ce point, la Voie de l'Italie qui, depuis le passage des Alpes, contournait l'Isle-Crémieu et se branchait sur l'itinéraire ci-dessus évoqué.

Outre ce cheminement Nord-Sud, un maillage de routes s'étendant sur ses deux rives permit la diffusion de vivres et de matériaux et facilita l'implantation des habitats de berge.

Dès la fin de la Préhistoire sont attestées des voies de circulation où s'échangeaient des matières premières minérales venant du Nord de l'Europe contre des produits manufacturés fabriqués autour de la Méditerranée.

Le contrôle de ce secteur où se trouvait un point de passage du Rhône très important, connu sous le toponyme de Gué de Saint-Oyand, s'avéra donc primordial. Ce fut sans doute le rôle essentiel qui motiva la construction de la grande fortification de Larina.

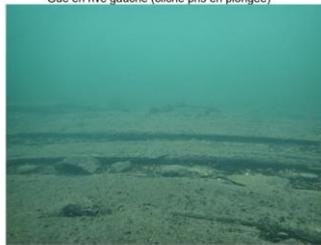
## 2 Le gué du Rhône

Au PK 40,9, le gué, dit de Saint-Oyand est bien localisé.

Sa présence a été confirmée il y a quelques années par des plongées archéologiques qui ont découvert des éléments de différentes natures et périodes : épées gauloises, monnaies romaines, hachemarteau et céramiques antiques entre autres. La présence d'un soc rocheux surélevé en ce lieu constitue une bonne assise pour un passage à gué encore utilisé au XIX<sup>ème</sup> siècle.

C-2 DES PHOTOS DU GUE (clichés E. Lecroulant)

Gué en rive gauche (cliché pris en plongée)



Gué en rive droite (cliché pris de la surface, en bateau)



Gué de Saint-Oyand

Rapport de prospection 2019 Groupe de plongée du GRAAL

Par ailleurs, l'épave d'un bateau à fond plat, de datation incertaine mais probablement antique, a été observé au PK 40,5 à proximité du gué et d'habitats romains connus.

La construction du barrage et de ses aménagements conduirait donc à la disparition irrémédiable de ce gué remarquable, un des plus anciens attestés sur le Rhône.

### **3 Les berges du Rhône : ports, péages, habitats**

Les rives du Rhône ont fait l'objet tout au long des temps de multiples travaux d'aménagements. Lieux de débarquement, d'embarquement et de stockage, ils sont encore présents dans divers toponymes du parcellaire ancien des communes riveraines (port du Noyer et port de Travers à la Balme-les-Grottes, port de Jalionas à Saint-Romain, Port de St Oyand à Loyettes, port de la Femme à Saint Vulbas...entre autres). Quelques mentions de péages retrouvées dans les textes médiévaux attestent du paiement dû pour la traversée du fleuve, comme celui octroyé aux chartreuses de Salettes, sur La Balme-les-Grottes, confirmant ainsi la présence d'un important passage aujourd'hui totalement invisible dans le paysage. De nombreux bacs à trille sont également cités et usités au cours du XIXème siècle montrant l'importance des traversées toutes époques confondues. Ces flux de population vont de pair avec l'installation de communautés sur les bords du fleuve même si aujourd'hui les berges semblent plutôt désertées. Le « village » antique de Saint Vulbas, installé à proximité des rives du fleuve est un excellent exemple de regroupement de population et ne constitue pas un cas isolé. De nombreuses traces d'occupation préhistoriques, romaines, médiévales, modernes ont été relevées le long de toutes les berges des communes riveraines concernées par l'aménagement du barrage.

Pour compléter l'argumentaire sur l'importance de ce secteur, il convient de mentionner le rôle primordial de frontière qu'a assumé le Rhône depuis les temps les plus anciens. Barrière naturelle difficilement franchissable, cette partie du fleuve impactée aujourd'hui par ces travaux de barrage rassemble à elle seule des pages essentielles de notre histoire nationale. Par son emplacement privilégié, le Rhône a toujours marqué une limite d'importance notable entre territoires opposés et parfois hostiles (séparation entre les peuples gaulois des Ambarres et des Allobroges, frontière Nord de la province romaine de la Narbonnaise avec la Gaule chevelue puis de la cité de Vienne avec la cité de Lyon, limite septentrionale du Dauphiné avec la Savoie et la Bresse, et enfin délimitation de diocèse et de département...)

### **4 Une nécropole exceptionnelle**

Depuis le lieu-dit du Peillard jusqu'au-delà du Bois des Tâches et peut-être même jusqu'à Hières-sur-Amby, une très vaste nécropole s'est développée au cours des siècles en relation avec la présence d'une aristocratie puissante et très riche. Sur au moins 2 km, depuis le Néolithique (3000 ans avant JC) jusqu'au début de l'époque romaine (80 avant J.C.), des tombes s'échelonnent sans discontinuité le long de la voie antique reprise aujourd'hui par la Via Rhôna. Si la quasi-totalité des découvertes a été effectuée au sud de

celle-ci, qui correspond à la limite de terrasse, plusieurs trouvailles ont été faites au nord sur des terrains un peu plus bas et qui seront donc impactés par ce projet.

Les fouilles déjà réalisées et les tests de reconnaissance par prospection radar permettent d'estimer à environ une centaine le nombre de tombes concernées. A celles-ci doivent se rajouter des bâtiments et installations qui ne peuvent être détectés par la méthode géophysique.

Parmi toutes ces tombes, deux sépultures d'intérêt national sont exposées aujourd'hui à la Maison du patrimoine de Hières-sur-Amby :

- La première, dite Tombe du Prince Celte, a été découverte au nord du Bois des Tâches. Il s'agit de la sépulture d'un prince du VIII<sup>ème</sup> siècle avant notre ère dont le mobilier contenait des armes et bijoux dont certaines provenaient d'Europe Centrale.
- La seconde, dite Tombe de Verna, été trouvée vers la carrière du Peillard. Datée de 80 avant J.-C. elle contenait les restes d'un des plus importants chefs du peuple allobroge.

Il faut donc s'attendre à trouver de nombreuses autres tombes princières, notamment à proximité immédiate du gué de Saint-Oyand. A ce jour 14 au moins d'entre elles ont été fouillées. Sur la rive droite, ont été trouvées des sépultures encore plus anciennes dont il est difficile d'estimer le nombre et la datation.



Mobilier de la tombe de Verna (80 av JC. Cliché Y Bobin

L'importance de ces vestiges nécessiterait des fouilles considérables de l'espace concerné par les travaux du barrage, ce qui requiert l'organisation de chantiers dotés de gros moyens humains et échelonnés sur une longue durée.

L'organisation de telles fouilles exhaustives dépasserait les capacités des opérateurs archéologiques régionaux et entraînerait la nécessité d'opérer une sélection et un choix drastique des sites pouvant être fouillés.

Tout porte à croire qu'une très grande quantité d'informations devrait donc être délaissée et sera perdue pour les générations futures en cas de réalisation de l'ouvrage projeté.

## 5 Un lieu de mémoire

Si l'étude de la nécropole, connue depuis longtemps, attirera fatalement l'attention du Service Régional d'Archéologie il faut signaler que ce secteur présente un autre type d'intérêt patrimonial. La présence du gué a permis le passage de marchands et voyageurs mais aussi de troupes ou populations. Les recherches menées depuis 20 ans ont permis de recueillir des éléments confortant la théorie développée par Christian Goudineau, professeur au Collège de France, proposant de voir en ces lieux le point de rassemblement et de passage de l'armée de Jules César en 58 avant J.C. Ce dernier voulant inscrire son nom dans l'Histoire décide de conquérir la Gaule en prenant pour prétexte une migration des Helvètes. Cet évènement sera le premier épisode de la Guerre des Gaules.

La traversée du Rhône est la première page d'un livre qui se refermera 6 ans plus tard par la défaite de Vercingetorix à Alésia. Cette guerre marque l'entrée de la Gaule dans le cadre de la romanisation qui est à l'origine de la culture et de l'organisation territoriale de la France.

Pour cela, même si aujourd'hui aucune trace visible ne subsiste d'un tel évènement, on peut regarder cette région comme un lieu de mémoire doté d'une charge historique et symbolique forte bien qu'immatérielle, ce qui justifie qu'il ne soit pas massacré et remodelé.

## **CONCLUSION**

Cet espace de fleuve menacé par la construction du barrage contient une telle densité de vestiges archéologiques qu'il semble évident qu'ils ne pourront jamais être étudiés de manière exhaustive compte tenu de leur importance qualitative et quantitative dans le cadre d'une archéologie préventive.

Ce lieu de mémoire qui renferme la trace de pages essentielles dans l'Histoire de France ne peut pas ainsi être détruit impunément et disparaître à jamais du territoire ; c'est le bien de tous et de toutes, et rien ne peut justifier son massacre.

Le Rhône doit garder précieusement la trace de tous ses trésors et devenir un formidable espace conservatoire naturel et historique.

Au nom des générations futures, au nom des hommes et des femmes qui ont jadis arpenté les rives du fleuve, au nom de ce monde passé dont nous héritons et que nous devons respecter, au



UN PROJET HYDROÉLECTRIQUE  
ENTRE L'ISÈRE ET L'AIN

**Concertation garantie par**



nom de cette histoire qui nous rassemble et nous construit, nous disons NON, NON et NON à la construction de ce barrage.



UN PROJET HYDROÉLECTRIQUE  
ENTRE L'ISÈRE ET L'AIN

**Concertation garantie par**

